

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **2^e jour du mois de mai 2011**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Ont motivé leur absence les conseillers Nicole Forgues et Serge Boislard. Les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2011-115

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2011-116

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2011

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Remerciements du Comité du Collectif d'action des femmes de la MRC des Sources.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Aucune demande n'est adressée au Conseil.

2011-117**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE SHERBROOKE : APPUI A LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement commercial de Sherbrooke a demandé l'appui de la Ville d'Asbestos dans sa demande d'aide financière auprès de la CRÉ Estrie pour son inventaire permanent de la structure commerciale de l'Estrie;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a eu l'opportunité de faire l'essai de l'inventaire de l'Observatoire commercial de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos n'a que des commentaires positifs quant à son utilité et sa pertinence;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un outil qui pourrait aider le développement économique de l'ensemble de la région de l'Estrie.

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé de la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'appuyer la Corporation de développement commercial de Sherbrooke dans ses démarches d'aide financière pour le maintien de l'inventaire permanent de la structure commerciale de l'Estrie.

Adoptée.

2011-118**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2011**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de mars 2011, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	745 144,06 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de mars 2011:	745 144,06 \$

Adoptée.

2011-119**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2011-69: ADJUDICATION DU MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS: TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE BRUNEAU**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de modifier la résolution numéro 2011-69 : « Adjudication du mandat pour services professionnels : travaux de réfection de la rue Bruneau » de la façon suivante : on aurait dû lire entre l'avant dernier et le dernier paragraphe le texte suivant :

QUE la dépense, avant taxes, se répartisse comme suit :

Étape 1 : plans et devis préliminaires (70%)	8 500,00 \$
Étape 3 : plans et devis définitifs (100%)	3 500,00 \$

Étape 4 : appel d'offres, addenda et plans émis pour construction :	1 500,00 \$
Étape 5 : suivi et surveillance :	21 000,00 \$
Étape 6 : acceptations provisoire et finale des travaux :	2 000,00 \$
Étape 7 : plans « Tel que construit » :	1 500,00 \$

QUE le règlement d'emprunt nécessaire à la réalisation des travaux puisse servir à renflouer les dépenses relatives aux étapes 1, 3 et 4 jusqu'à concurrence de 5% de la dépense totale prévue à ce règlement.

QUE le mandat relatif aux étapes 5, 6 et 7 ainsi que les honoraires professionnels s'y rapportant soient conditionnels à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt relatif aux travaux ainsi qu'à la réalisation des travaux.

Adoptée.

2011-120

FESTIVAL DES GOURMANDS D'ASBESTOS : CAUTIONNEMENT POUR LES TIRAGES ET AUTORISATIONS DIVERSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos se porte caution pour un montant de 23 695,62 \$ représentant le total des prix pour les 2 tirages à être faits pour l'édition 2011 du Festival des Gourmands.

De plus, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos donne son autorisation pour l'ensemble des demandes de permis nécessaires à la tenue du Festival des Gourmands, édition 2011.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement de délégation au directeur général pour formation de comités lors d'étude de soumissions (Politique de gestion contractuelle)

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Benoit qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un nouveau règlement afin de déléguer au directeur général le choix des membres de comités d'étude des soumissions, et ce, conformément à la Politique de gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION

Règlement modifiant le règlement numéro 2009-156 – Règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Roy qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement modifiant certains articles du règlement numéro 2009-156 relatif aux règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires afin de l'harmoniser avec notre politique de gestion contractuelle.

2011-121**DÉLÉGATION AU CONGRÈS 2011 DE L'UMQ**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser messieurs Hugues Grimard, maire et Serge Boislard, conseiller, à assister au congrès 2011 de l'Union des municipalités du Québec qui aura lieu les 5, 6 et 7 mai prochain à Québec. Que les frais relatifs à cette délégation soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2011-122**DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX : DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS**

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec a informé la Ville d'Asbestos qu'elle avait la possibilité de diviser le territoire en districts électoraux lors des prochaines élections municipales de 2013;

CONSIDÉRANT que cette information a été transmise au Conseil qui après étude et discussion préfère conserver le statu quo dans le mode de fonctionnement du processus électoral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos informe le Directeur général des élections du Québec qu'elle désire conserver le même mode de fonctionnement pour les futures élections municipales, soit le vote en bloc sur tout le territoire d'Asbestos.

Adoptée.

2011-123**CANDIDATURE COMME REPRÉSENTANT AU SIÈGE MUNICIPAL-URBAIN A LA SADC**

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources sollicite des candidatures pour le poste de représentant municipal-urbain au sein du conseil d'administration de la SADC des Sources;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par le conseiller Pierre Benoit à siéger au conseil d'administration de la SADC;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la candidature de M. Pierre Benoit soit transmise au conseil de la MRC des Sources pour la nomination d'un représentant pour siéger au conseil d'administration de la Société d'aide au développement des collectivités des Sources.

Adoptée.

2011-124

TOURNOIS DE GOLF 2011 : DÉLÉGATIONS

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos délègue deux représentants municipaux aux tournois de golf suivants :

- Municipalité de Wotton : samedi, le 21 mai
- SQ de la MRC des Sources : samedi, le 11 juin
- Chambre de commerce et d'industrie des Sources : mercredi, le 22 juin
- Omnium Yvon Vallières : vendredi, le 17 juin
- Camp musical d'Asbestos : samedi, le 27 août

De plus, que les frais d'inscription de ces délégations soient défrayés par la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2011-125

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION 2011 POUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE

Considérant que la firme Teknika-HBA inc. a préparé le plan d'intervention 2011 en conformité avec les paramètres énoncés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en cette matière;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos adopte le plan d'intervention 2011 pour les réseaux d'eau potable, d'égout et de voirie et qu'il soit transmis au MAMROT tel que requis, conformément au Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée.

2011-126

SOUSSION POUR TRACTEUR À CHAINES USAGÉ

Des soumissions publiques ayant été demandées pour la fourniture d'un tracteur à chaines usagé, deux soumissions furent reçues et trouvées comme suit :

- Équipement Laurentien enr :
 - John Deere, modèle JD700JLGP, 2007 (2 021 heures) : 142 406,25 \$ (taxes incluses)
- Hewitt Équipement Itée :
 - Caterpillar, modèle D5G, 2006 (4 110 heures) : 52 747,27 \$ (taxes incluses)

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer la soumission à Hewitt Équipement limitée pour le tracteur de marque Carterpillar, année 2006, ayant 4 110 heures d'utilisation, au coût de 52 747,27 \$ incluant les taxes. Cependant, le Conseil municipal avise le soumissionnaire que cet octroi est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt 2011-175 par le MAMROT.

Adoptée.

2011-127**SOUSSION POUR CAMIONNETTE CHASSIS 2011 À CABINE DOUBLE 4X2**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la fourniture d'une camionnette châssis 2011 à cabine double 4X2, elles ont été trouvées comme suit :

- Automobiles Parr et Leconte inc. : Ford, modèle F150 : 71 902,62 \$ (taxes incluses)
- Charest International : International : 72 655,66 \$ (taxes incluses)

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'octroyer la soumission à Automobiles Parr et Leconte inc. pour une camionnette Ford F150, année 2011 au coût de 71 902,62 \$, incluant les taxes. Cependant, le Conseil municipal avise le soumissionnaire que cet octroi est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt 2011-175 par le MAMROT.

Adoptée.

2011-128**SOUSSION POUR TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2011 - RÉFECTION DE LA RUE BRUNEAU**

Des soumissions publiques ayant été demandées pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur la rue Bruneau à Asbestos, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

Noms des soumissionnaires	Prix soumissionnés
Les Excavations H. St-Pierre inc.	471 277,00 \$
Entreprise Terco Plus	443 166,24 \$
Excavation Tourigny	362 227,39 \$
Germain Lapalme & fils inc.	380 870,27 \$
Sintra inc.	405 936,71 \$
La Sablière de Warwick ltée	425 088,92 \$
Excavation JNF inc.	502 174,18 \$
Construction DJL inc.	434 970,99 \$

Suite à l'analyse des soumissions par la firme d'ingénieurs Les consultants SM inc. mandatée pour ce projet, lesdites soumissions ont été trouvées toutes conformes. Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer le contrat pour les travaux d'infrastructures sur la rue Bruneau à Asbestos à l'entreprise Excavation Tourigny inc. au montant de 362 227,39 \$ incluant les taxes.

Cependant, le Conseil municipal avise le soumissionnaire que cet octroi est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt 2011-175 par le MAMROT.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel d'avril 2011 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	6	1 558 400 \$	1 550 400 \$
FÉVRIER	8	48 500 \$	1 598 900 \$
MARS	8	77 000 \$	1 675 900 \$
AVRIL	30	281 100 \$	1 957 000 \$

2011-129

ORIENTATION À L'ÉGARD DE L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens ont souligné une dégradation dans l'entretien des propriétés à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos travaille à offrir un milieu de vie de qualité à ses citoyens et ses visiteurs;

CONSIDÉRANT qu'un milieu de vie de qualité passe en grande partie par des voisinages bien entretenus;

CONSIDÉRANT que le développement d'un sentiment de fierté passe par un environnement de qualité et propre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé et résolu à l'unanimité :

- ☞ QUE le conseil municipal réitère à l'ensemble des contribuables l'importance de maintenir leur propriété bien entretenue.
- ☞ QUE le Conseil municipal mandate les gestionnaires municipaux pour accentuer leurs interventions pour s'assurer du respect de la réglementation municipale à l'égard de l'entretien des propriétés et de prendre tous les moyens nécessaires pour y arriver.

Adoptée à l'unanimité.

2011-130

BILAN DU PROJET « ADOPTER UNE BALCONNIÈRE »

CONSIDÉRANT que le comité Qualité de vie a obtenu un financement via le Pacte rural – volet local pour son projet « Adopter une balconnière » en 2010;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été adressée pour continuer le projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Ville d'Asbestos s'est prononcé en faveur du prolongement du projet dans sa résolution numéro 2010-168, conditionnellement au dépôt d'un bilan positif pour la première année du projet et qu'en effet, il s'est avéré positif;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos adopte le bilan du projet « Adopter une balconnière » préparé par le comité Qualité de vie, et ce, tel que déposé au Conseil.

Adoptée.

2011-131

NOMINATION DE YANNICK PINARD AU POSTE DE CAPITAINE DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de Protection incendie de la Ville d'Asbestos, M. Mario Durocher, de procéder à la nomination d'un capitaine;

CONSIDÉRANT que le poste de capitaine au sein du service de Protection incendie est vacant en raison du départ de M. Guy Normand;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que monsieur Yannick Pinard soit nommé capitaine au sein du service de Protection incendie de la Ville d'Asbestos au salaire et conditions tels que décrits dans la Politique de conditions de travail des pompiers municipaux.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Yvan Provencher : questionne sur la réglementation concernant les aménagements (clôtures) ainsi que la Corporation de développement.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

M. le maire Hugues Grimard :

- › Invite la population au tournoi de golf qui aura lieu le 27 mai 2011
- › Invite les citoyens à participer à la journée de l'arbre qui aura lieu le 21 mai 2011
- › Invite la population à une visite des établissements de la municipalité qui aura lieu dimanche le 12 juin 2011 dans le cadre de la Semaine des municipalités.
- › Informe les citoyens que le dépôt des états financiers pour l'année 2010 se fera lors d'une séance à être tenue le 9 mai 2011.

La conseillère Nathalie Durocher :

- › Invite les citoyens à la vente de débarras qui aura lieu les 21 et 22 mai 2011.
- › Invite la population à la conférence de Mathieu Lavallée qui aura lieu à la bibliothèque le 3 mai 2011.
- › Informe les citoyens que la Maison des familles participera à l'enregistrement de l'émission « Des squelettes dans le placard » et invite la population à se joindre à eux pour cette activité.

Le conseiller Alain Roy :

- › Souligne le succès de la Semaine du livre et félicite tous les organisateurs et bénévoles pour cette activité.
- › Invite la population à la journée d'information qui aura lieu le 21 mai 2011 concernant les travaux au Lac Trois-Lacs.

Le conseiller Jean Roy :

- › Remercie ses collègues pour leur aide dans l'organisation de la Soirée des bénévoles;
- › Invite la population au souper organisé aux profits de Leucan qui aura lieu jeudi le 5 mai 2011.

- › Informe les citoyens de la vente des macarons lumineux dans le cadre de la Marche pour la santé.

Le conseiller Pierre Benoit :

- › Informe la population des dénouements concernant la couverture du schéma de risques et l'invite à la consultation publique.
- › Remercie monsieur Mario Durocher pour son travail.
- › Demande aux citoyens de téléphoner à la Sûreté du Québec s'ils sont témoins d'actes de vandalisme.

2011-132

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy que la présente séance soit levée à compter de 20 h 10.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/lg